

PROCES- **VERBAL**

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU LUNDI

6 juillet 2026

Canada
Province de Québec
MRC de Maria Chapdelaine
Municipalité de Saint-Stanislas

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 6 juillet 2026, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 30 à 20 h 18 sous la présidence de Madame la Mairesse France Simard.

Étaient présents :

Mmes les conseillères : Jade Valois
Catherine Gagnon

M. le conseiller : Dave Villeneuve

Était absent :

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

Présence de Mme Cathy Fontaine, adj. Adm. M. Jean-Raphaël Lamothe, employé municipal et une citoyenne.

À 19 h 30 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR DU 6 JUILLET 2026

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2026 (avec exemption de lecture);
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
 - a. Aqueduc, égout;
 - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
 - c. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Demande de soumissions pour l'entretien des chemins hiver 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 sur le site SEAO;
- 9- Soumissions pour bloc sanitaire au parc intergénérationnel;
- 10- Décret début des travaux au parc intergénérationnel;
- 11- Affaires nouvelles :
- 12- Période de questions;
- 13- Clôture de la séance.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR MADAME LA MAIRESSE.

La séance débute à 19 h 30.

2. 69.07.2026 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JADE VALOIS;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 6 juillet 2026 soit et est adopté tel que présenté.

3. 70.07.2026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} JUIN 2026.

IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE GAGNON;

**APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les minutes du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du lundi 1^{er} juin 2026 soient et sont adoptées telles que rédigées et présentées;

4. 71.07.2026 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JADE VALOIS;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

TOTAL COMPTES DU MOIS DE JUIN 2026 : **85 857.89 \$**

5. 72.07.2026 ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JADE VALOIS;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le rapport des salaires nets pour le mois de juin 2026 soient adoptés pour un montant total de **15 274.74 \$.**

Je, soussignée, Caroline Gagnon, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas.

6. RAPPORT :

a) AQUEDOC-ÉGOUT

Au niveau de l'aqueduc et de l'égout tout va bien. Des tests de boues seront à refaire pour notre lac d'égout.

b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

Rapport d'analyse bactériologique pour le 1^{er} juin 2026, les résultats ne nous indiquent aucunes bactéries ni aucuns coliformes, l'eau brut n'avait aucun coliforme et la turbidité était de 2.3. Le 15 juin il y avait une bactérie atypique mais aucun coliforme.

c) VOIRIE MUNICIPALE

Le rechargement du Chemin Gaudreault a été fait. Nous avons un problème de bosses au centre du village, sur la rue Principale.

7. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIRS.

- Le camp de jour est commencé avec 2 animatrices et plus de 19 inscriptions d'enfants;
- Les jeux d'eau sont très appréciés des jeunes;
- Pronet viendra faire des travaux pour l'humidité au camp de jour;
- Le projet avec le regroupement loisirs et sports (RLS) se poursuit avec le sondage;

8. 73.07.2026 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS HIVER 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 SUR LE SITE SEAO;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. DAVE VILLENEUVE;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la municipalité dépose un appel d'offres public sur le site SÉAO pour l'entretien de ses chemins pour les hivers 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

QUE l'appel d'offres public soit signé par M. Rémy Godin, ingénieur à la MRC.

09. 74.07.2026 SOUMISSIONS POUR LE BLOC SANITAIRE AU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL.

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions auprès de 3 entreprises de la région pour la construction d'un bloc sanitaire près de notre parc intergénérationnel, près des jeux d'eau;

CONSIDÉRANT que la seule entreprise qui a répondu à notre appel d'offre est construction Pascal Duchesne;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR M. DAVE VILLENEUVE;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Stanislas accepte la soumission déposée par l'entreprise Construction Pascal Duchesne au coût de 54 500\$ plus taxes, soit 62 661.38\$ pour la construction de notre bloc sanitaire.

**10. 75.07.2026 DÉCRET DÉBUT DES TRAVAUX AU PARC
INTERGÉNÉRATIONNEL**

CONSIDÉRANT que la municipalité a été accepté à la MRC Maria-Chapdelaine, au fonds de vitalisation, pour un montant de 95 000\$ pour le projet de bonification du parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Stanislas, le promoteur, doit fournir un montant de 5 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des jardins forestiers de Saint-Stanislas va donner un montant de 5 220\$ pour le projet;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Construction Pascal Duchesne a déposé une soumission dans les normes au coût de 54 500\$ plus taxes pour le bloc sanitaire et que l'entreprise DX3 concept nous a déposé une soumission pour le module de jeux 0-5 ans au montant de 36 641.78\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE GAGNON;
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité décrète le début des travaux pour le projet de bonification du parc intergénérationnel;

11-AFFAIRES NOUVELLES

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

13-76.07.2026 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JADE VALOIS;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la séance soit et est levée à 20 h 18

Adopté à la séance du 10 août 2026.

.....
France Simard, Mairesse Je, France Simard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

.....
Caroline Gagnon, D.-G. et gref.-très.